



Bulletin d'informations périodiques
Septembre 2008
Site Internet : www.acantor.org

AVANT - PROPOS

La période des vacances nous a contraints à espacer la parution de l'ACANOR INFOS et nous espérons que vous voudrez bien nous en excuser

A NOS ADHERENTS

RAPPEL

Nous disposons maintenant d'une plate forme collaborative sur le site
www.alsaeco.com.

Cet espace collaboratif mis en place par notre partenaire, la CCI Sud Alsace Mulhouse, permet des échanges entre les divers spécialistes en normalisation et réglementation technique membres de l'Acanor.

La plate forme offre à ses adhérents différentes fonctionnalités de communication et d'information, à savoir :

- ✓ Actualités,
- ✓ Evènements – Agenda,
- ✓ Informations spécifiques et personnalisées (CR groupes de travail, ...),
- ✓ Base documentaires, selon thématiques,
- ✓ Annuaire des liens
- ✓ Messagerie
- ✓ Forum...

Pour découvrir le site dans son ensemble, rendez-vous sur
<http://acantor.alsaeco.com/>.

Si vous êtes membre Acanor et à jour dans vos cotisations, nous vous demandons dès à présent de vous inscrire directement sur le site en allant dans la rubrique "Communauté" ou en adressant un mail à notre secrétaire générale

chantal.henna@acantor.org.

Dès réception de votre mot de passe, nous vous invitons à vous connecter pour remplir le questionnaire en page d'Accueil qui nous permettra la mise en place de l'annuaire des compétences.

SOMMAIRE

Nouvelles de l'ACANOR :

- Adhésions
- Adhérents
- Pour adhérer
- Conseil d'Administration

Activités de l'Acanor :

- Groupes de travail en activité
- Autres activités

Nouvelles de nos Partenaires

- UTE : Isabelle HELLER, nouveau Directeur Général

- AFNOR : Signature d'un accord avec le Ministère de l'Education Nationale.
- IFAN : AG à Genève

Normes et Réglementations

- Enquête sur les normes - ANSI
- UE – Colloque : Normalisation et PME
- CGCT – Collectivité locales
- Sécurité Machines - NF ISO 14459
- ISO 26 000 – Développement durable
- UTE – 17-205 – éclairage extérieur

Agendas

Nouvelles de l'ACANOR

Adhésions

1. Adhérents :

Bienvenue aux nouveaux adhérents et merci pour leur adhésion, sans oublier de remercier bien entendu les anciens qui ont renouvelé leur cotisation pour l'année 2008. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, il n'est pas trop tard ! N'hésitez pas – Merci d'avance.

2. Pour ceux qui désirent adhérer :

Vous avez pu constatez plus haut ce que votre adhésion vous apportera la plateforme collaborative mise en place , et ceci en complément des autres avantages et services !

Vous trouverez sur notre site Internet www.acanor.org, accessible à tout internaute, le bulletin d'adhésion avec le barème des cotisations.

Conseil d'Administration

Monsieur Didier GEORGE, Directeur Général de l'UTE, par suite de son départ à la retraite, a été remplacé par Madame Isabelle HELLER qui représentera maintenant l'UTE au sein du Conseil d'Administration de l'ACANOR

ACTIVITES de l'ACANOR

Groupes de travail

Des groupes de travail très actifs qui se réunissent assez régulièrement en fonction de la disponibilité des membres ; il s'agit de :

- GT « Electricité EST » animé par notre Président Laurent OBERLE
- GT « EP » animé par notre nouvel administrateur, Bernard SIFFERMANN en collaboration avec le GT « EP » avec l'AITF (Association des Ingénieurs territoriaux de France).
- GT « Accès aux normes Electriques » animé par notre Laurent OBERLE en collaboration avec l'UTE pour la mise à disposition des normes aux professeurs de l'Education Nationale.
- GT Enseignement et Formation à la Normalisation » animé par Laurent OBERLE et des Inspecteurs de l'Education Nationale.
- GT « W 16 de l'IFAN » également animé par Laurent OBERLE
-

D'autres groupes de travail viennent d'être créés ou vont l'être au courant de cette année :

- GT « Electricité Paris » animé par notre Trésorier , Jean Michel ADAM.
- GT « Environnement »
- GT « Accès aux normes » à l'Académie de Paris

NOTA : Pour connaître les activités spécifiques de ces groupes (la composition des membres les thèmes traités, la date des réunions et de détail des comptes-rendus), nous vous invitons :

1. Si vous n'êtes pas un adhérent cotisant ou bénéficiant de l'adhésion société, à **adhérer à l'ACANOR**
2. De consulter notre plate-forme collaborative <http://acanor.alsaeco.com/> .
3. Si vous avez adhéré, de vous inscrire en tant que membre auprès de notre Secrétaire Générale chantal.henna@acanor.org pour recueillir un mot de passe pour consulter l'Espace privilégié « »Membres »
4. Eventuellement, de voir plus haut pour plus d'informations sur le site AlsaEco ».

Autres activités

En dehors des groupes de travail l'Acanor entreprend ou participe à diverses actions aussi bien au niveau national qu'international.

En voici quelques exemples :

- ❖ Dans le domaine d'application de la Directive « REACH » et action « CHIMIE » en collaboration avec la CCI Strasbourg et l'Euro Info Centre.
- ❖ Participation de membres de l'ACANOR aux réunions des commissions de l'UTE.
- ❖ Organisation de réunions d'Information et de sensibilisation à la normalisation des Professeurs en collaboration avec l'Education Nationale. Participations au sein de la Fédération Mondiale, l'IFAN, au niveau de l'AG, du Board et au niveau de certains groupes de travail.
- ❖ Collaboration étroite avec les diverses CCI d'Alsace, mais aussi avec l'AFNOR à des réunions de sensibilisation aux normes des PME
- ❖ Avec la CCI Sud Alsace Mulhouse, et dans le cadre de la plate-forme collaborative, « Relookage » de l'Annuaire des Compétences
- ❖ Diverses autres actions dans le domaine de la communication

Nouvelle de nos Partenaires



NOMINATION

Monsieur Didier GEORGE, Directeur Général de l'UTE, a fait valoir ses droits à la retraite, il a été remplacé par Madame **Isabelle HELLER**, nouveau Directeur Général.

Isabelle HELLER est Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, promotion 1977.

De 1977 à 1989, elle a tenu des postes en Recherche & Développement, puis en Marketing dans le domaine de la Protection et du Contrôle des Réseaux Electriques de Transport et de Distribution (Activité actuelle de AREVA T & D).

Elle a poursuivi jusqu'en 2005 sa carrière au LCIE (Laboratoire Central des Industries Electriques), filiale du Bureau Veritas. Elle occupa ensuite les fonctions de Directeur de la Division Energie-Industrie (essais et expertises), puis de Directeur Stratégie-Marketing, et enfin de Directeur de la Certification, après l'acquisition des activités de certification de l'UTE. **Elle était également Directeur de la Certification du GMED-LCIE (Organisme notifié pour les Dispositifs Médicaux) et Président de l' ASEFA (Certification de l'Appareillage Haute et Basse tension).**

Elle a représenté la France au CAB (Conformity Assessment Board de la CEI) et la certification française du secteur électrique au niveau international (IECEE) et européen (EEPCA, LOVAG).

De décembre 2005 à 2008, Isabelle HELLER a mené des activités de conseil en Russie, dans la société qu'elle a créée dans le domaine de la certification, de la normalisation et la réglementation technique. Elle a été acceptée comme membre du Comité de l'Union des

Entrepreneurs Russes (équivalent russe du MEDEF) pour la Réglementation Technique. la Normalisation et l'Evaluation de la Conformité. Elle a créé et présidé le Comité de réglementation Technique et la Normalisation de l' » Association of European Businesses in Russia ». Elle est également Expert dans le domaine du dialogue réglementaire entre l'Union Européenne de et la fédération de Russie.



Le Ministère de l'éducation nationale et AFNOR ont signé un accord pour développer l'enseignement de la normalisation auprès des générations futures, ainsi que l'accès aux normes.

Axe important de la stratégie 2006-2010 du système français de la normalisation, les actions d'AFNOR vers l'Education nationale se sont accélérées ces dernières années.

Un accès aux 34 000 normes de la collection des normes françaises

Pour aller plus loin, le groupe AFNOR a mis en place un nouveau dispositif d'accès à la collection des normes françaises à un tarif préférentiel, Saga Web "Education nationale". Cette solution Internet permet l'accès, pour une exploitation strictement pédagogique, à 34000 normes, d'origine française, européenne et internationale, mises à jour en continu. Chaque établissement d'enseignement technique et professionnel rattaché au Ministère de l'éducation nationale peut s'abonner à Saga Web "Education nationale" pour un montant de 2 euros TTC par élève et par an.

(Extrait de la lettre informatique des adhérents AFNOR « Exclusives » N° 2 de juillet 2008)



La 35^{ème} Assemblée Générale de l'IFAN se tiendra les 17 et 18 septembre dans les locaux de l'ISO à Genève (Suisse).

La séance de travail proprement dite débutera le 18 septembre à 9 heures 40. en dehors du programme habituel où l'ACANOR présentera son rapport d'activité, deux thèmes seront traités :

1. Comment exercer son influence sur le développement de la prochaine génération des normes.
2. Exécution et orientation de la stratégie par l'IFAN.

A signaler que le 2^{ème} mandat du Président actuel de l'IFAN, Neil REEVE, expire fin 2008 et que par conséquent un nouveau Président devra être élu.

Les membres de l'IFAN, tels que l'ACANOR, sont invités à proposer une candidature.

NORMES & REGLEMENTATIONS



Etats-Unis ; enquête sur les normes

L'ANSI (Américan National Standards Institute) – Organisme de normalisation fête son 90^{ème} anniversaire et à cette occasion l'ISO reconduit une enquête sur les normes – enquête déjà menée en 2002 - .car le marché mondial est en évolution constante.

Il faut répondre avant le 19 septembre 2008

Cette enquête laisse le choix de répondre sur tous types de normes, qu'il s'agisse de normes nationales américaines, de normes internationales ISO ou CEI ou de toute autre organisme national ou international.

Le résultat de cette enquête sera présenté lors de la **semaine mondiale de la normalisation en octobre à Bethesda.**²



COMMISSION EUROPEENNE

A l'occasion de la journée mondiale de la normalisation 2008, la présidence française du Conseil de l'Union Européenne organise avec la Commission européenne un colloque sur la normalisation qui se tiendra le 21 octobre au Centre de conférences Pierre Mendès-France au ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, 139 rue de Bercy à PARIS (12^{ème}).

Le thème de ce colloque :

La Normalisation et les PME :

- **Un défi européen à relever**
- **Quelles clés pour réussir ?**

Avec des intervenants sur les sujets suivants :

- La normalisation, une arme stratégique.
- Cinq Exemples : Comment des PME mettent à profit la normalisation pour se développer
- Le rôle des relais d'entreprise pour représenter les intérêts des PME dans le processus de normalisation
- Dispositifs d'accompagnement mis en place pour améliorer la participation des PME à la normalisation.
- Quatre exemples de pratiques réussies dans les Etats membres.

Le colloque sera animé par M. Didier ADES, de France Inter

Code Général des Collectivités territoriales



Le **code général des collectivités territoriales (CGCT)** regroupe, en France, des dispositions législatives et réglementaires relatives au [droit des collectivités territoriales](#).

Sa partie législative a été promulguée en 1996 et la partie réglementaire en [2000](#) seulement. A sa promulgation, le code général des collectivités territoriales est adopté à droit constant, c'est-à-dire sans nouvelle règle de droit par rapport aux textes en vigueur. Il synthétise et ordonne plus de deux siècles de lois concernant l'administration territoriale, dont la première remonte à la Convention (1791). Cet ouvrage de codification contribue à la simplification de l'accès au droit en France, par réduction notamment du nombre de lois et décrets auparavant dispersés, désormais réunis dans un document unique de référence, et ré-ordonné selon un plan facilitant la compréhension des règles.

Le Comité des finances locales (CFL) a désigné, le 1er juillet 2008, **Alain Lambert**, sénateur UMP et président du conseil général de l'Orne, pour présider la Commission consultative d'évaluation des normes (CCEN). Cette formation restreinte regroupant élus et Etat (créée par [l'article 97 de la loi du 25 décembre 2007 de finances rectificative pour 2007](#)) devra mesurer l'impact financier des normes réglementaires (environnementales, sportives, etc.) s'imposant aux collectivités, à leurs groupements et établissements publics. Saisie des projets de textes portés par les ministères, elle rendra un avis consultatif préalable à leur adoption, sur la base d'«un rapport de présentation et d'une fiche simplifiée d'impact financier» direct

et indirect sur les budgets locaux, réalisés par l'Etat. Elle devra se prononcer dans un délai de cinq semaines, mais aussi sous 72 heures "en cas d'urgence particulière signalée par le premier ministre". «Nous évaluons à un millier par an le nombre de textes pesant sur les finances des collectivités. La CCEN devrait permettre de réduire cette inflation normative», a indiqué Gilles Carrez, président du CFL.

La CCEN émettra aussi un avis sur les propositions des textes communautaires ayant un impact technique et financier sur les collectivités. Un décret entérinera prochainement la composition et les modalités de fonctionnement de la CCEN qui se réunira le 23 septembre.

Hasard du calendrier, c'est aussi le 1er juillet que Jean-Luc Warsmann, président de la Commission des lois de l'Assemblée nationale et député des Ardennes, a été missionné pour six mois auprès du Premier ministre pour «définir et mettre en place une méthode et une stratégie de simplification législative et réglementaire», d'une part, et «simplifier des lois, des normes déjà existantes», d'autre part

Cette information émane d'une part de notre nouvel administrateur, Bernard SIFFERMANN que nous tenons à remercier ici et d'autre part du site qu'il nous a indiqué :

http://www.lagazettedescommunes.com/actualite/det_artNL.asp?id=29404&supportId=56

SECURITE des MACHINES

Une nouvelle norme homologuée remplace la version 2004 de la Norme NF ISO 14459 « Sécurité des Machines » ;

Cette norme concerne les prescriptions relatives à l'hygiène lors de la conception des machines. Elle répond aux directives européennes Nouvelle approche :08/37/CE et 2006/42/CE.

DEVELOPPEMENT DURABLE

ISO 26 000

Un débat public aura lieu sur le sujet le 2 octobre à Paris sous le Haut Patronage de M. Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

UTE 17-205

Le Guide UTE 17-205 qui concerne les installations d'éclairage extérieur, la détermination des sections des conducteurs et le choix du dispositif de protection, est disponible à la vente auprès de l'UTE depuis le 7 juillet 2008.

AGENDA

17-18 septembre	:	45 ^{ème} Assemblée Générale de l'IFAN à Genève
23-26 septembre	:	MICRONORA 2008 (Salon professionnel des microtechniques de la haute précision et de la nanotechnologie à Besançon (Doubs).
30/9 – 2 octobre	:	MESUREXPO 0 Paris-Nord Villepinte.
2 octobre	:	Colloque à Paris avec débat public sur l'ISO 26 000 (Développement Durable).
27-29 octobre	:	Forum annuel de l'organisation européenne EFQM à Paris
20-26 octobre	:	Semaine mondiale de la Normalisation à Bethesda
21 octobre	:	Colloque européen sur la normalisation à Paris

N.B. : Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.

Rédacteur : Roland GROLL – 18 rue de la vallée – 68720 ZILLISHEIM – Tél/FAX : 03 89 06 26 96
Portable : 06 80 15 49 43 – e.mail : roland.groll@acanor.org